



VILLE DU PRADET

Hervé STASSINOS
Maire du Pradet

Direction Générale des Services
Téléphone : 04 94 08 69 59
Mail : dgs@le-pradet.fr

Le Pradet, le 31 mars 2026

**A l'attention de Mesdames et
Messieurs les Elus**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous convier à participer au Conseil Municipal qui se réunira, en séance publique, le :

Mardi 07 avril 2026
à 14h00

Dans la salle du conseil – Hôtel de ville (RDC)

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette séance.

Conformément à l'article 5 du règlement intérieur, en vigueur, du Conseil Municipal, toute question orale doit faire l'objet d'une demande écrite adressée au Maire 48 heures au moins avant la séance du conseil municipal, soit pour le conseil du 7 avril, jusqu'au jeudi 02 avril avant 17h00, en raison du lundi de Pâques, (par mail à l'adresse suivante dgs@le-pradet.fr ou par remise en mains propres au secrétariat général).

En vous remerciant de votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire
Hervé STASSINOS

